

# Collectif des Naufragés Français du Concordia

211 Bis avenue d'Eysines - 33110 Le Bouscat

Tél : 06 88 46 53 75 ou 09 51 12 27 31

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RESTITUTION DES CONTENUS DES COFFRES FORTS – ENTRE VOLS, ERREURS EN TOUT GENRE ET MALTRAITANCE, COSTA DETIENT LA MEDAILLE D'OR EN MATIERE D'INCOMPETENCE QUI VA AU DELA DE CELLES DE LA NAVIGATION ET DU SAUVETAGE DONT ILS ONT DEJA FAIT PREUVE.

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Cela fait plus de 4 ans et demi que le naufrage du Costa Concordia a eu lieu et 2 ans que l'épave est arrivée à Gênes pour être démantelée.

Cela fait des mois, presque des années maintenant, que Costa connaît le faible nombre des coffres forts retrouvés et nombreux sont celles et ceux qui attendent encore de savoir s'ils auront l'espoir de retrouver les biens qu'ils y avaient entreposés.

Les comptes selon COSTA sont assez simples :

- Tous les coffres forts situés en dessous du pont 6 ont disparus (une envolée de coffre forts dans la nuit du naufrage est passée inaperçue)
- Seulement quelques coffres du pont 6 ont été retrouvés, étrangement uniquement ceux dans lesquels les montants déclarés étaient minimes ou sans grandes valeurs commerciales (clés, portefeuille, papiers d'identité, téléphone mobile, appareil photo etc...)
- Pour les ponts supérieurs, c'est mystérieusement tous les coffres forts avec des valeurs commerciales importantes (bijoux en or, diamants, argent en liquide etc ) qui ont disparus.

Marie-Dolores R. qui attendait depuis mars 2015 la restitution de son coffre dans lequel se trouvaient les bijoux en or de sa mère décédée juste avant le naufrage, a la preuve matérielle que ses bijoux ont été volés alors même qu'ils étaient dans son portefeuille (beige sur la photo ci-dessous) dans le coffre, mais Costa nie en bloc. Allant même jusqu'à omettre de compter la liasse de billet qui est sur le côté et ne comptant que les billets presque neufs. Costa va jusqu'à réclamer les factures de bijoux qui datent du début du XXème siècle.



L'argumentation juridique que Costa flanque à la figure de leurs victimes spoliées pour motiver leur refus d'indemniser la « perte » des effets contenus dans les coffres est : « Aucun bijou, bague ou chaîne torsadée n'ont été trouvés à l'intérieur de ce coffre, par ailleurs, **ces derniers n'avaient pas été déclarés par vous au début de la croisière.** »

Comment un avocat peut-il oser écrire cela ?

Aucune consigne dans ce sens n'a été communiquée aux passagers lors de l'embarquement mais surtout aucune loi n'indique que vous devez déclarer le contenu de votre coffre fort lorsque vous arrivez dans votre chambre d'hôtel ou votre cabine et pourtant ils osent avancer cet argument illégal en toute impunité alors même que les déclarations de perte détaillées ont été faites dans les jours qui ont suivi le naufrage soit auprès de Costa comme il l'ont demandé et/ou auprès de la gendarmerie maritime. Costa préfère nous faire sous entendre que nous sommes malhonnêtes alors même qu'ils n'ont pas été capables de protéger nos vies et nos biens tout en sachant que Costa a récupéré dans les jours qui ont suivi, l'ensemble des œuvres d'arts que contenait ce paquebot avant même que tous les corps aient été récupérés.

En outre, Costa fait des erreurs grossières, en adressant la photo de contenus de coffre qui ne correspondent pas à ceux des propriétaires. Monsieur Denis B. a reçu la photo du coffre de Monsieur Gilles S. par exemple qui lui a même a reçu la photo d'un coffre dont nous ignorons le nom du propriétaire.

Les grossières erreurs peuvent aller jusqu'à envoyer matériellement les effets personnels de Monsieur et Madame Marc A. à Jean-Luc R. qui se réjouissait de retrouver enfin quelques effets personnels, ce fût un véritable choc en ouvrant le paquet !

Tous ces vols, ces erreurs psychologiquement préjudiciables, ces sous entendus déplacés et la non reconnaissance de la douleur que ces événements peuvent générer 4 ans et demi plus tard après autant d'années à espérer et attendre ne sont pas anodins pour chacun d'entre nous. Costa n'a jamais voulu nous dire ce qu'ils ont fait de nos valises, de nos affaires, bijoux et autres retrouvés dans les cabines (immergées ou pas) ou dans les parties communes. Nous avons suggéré de mettre en ligne tous ces objets pour celles et ceux qui souhaitaient les récupérer, mais rien n'a jamais été fait. Ont-ils donné nos vêtements aux migrants ? Ont-ils vendu nos bijoux laissés hors des coffres ?

Je vous rappelle que les familles des victimes décédées n'ont JAMAIS récupéré les effets personnels qui étaient dans les cabines de l'être cher disparu. Nicole Servel qui a perdu son mari ce soir là attend toujours que lui soit restituée sa trousse de bijoux qu'elle avait cachée dans l'armoire de sa cabine ne parvenant pas ouvrir son coffre. Cabine qui n'a JAMAIS été immergée.

C'est un scandale INTERNATIONAL qui touche les 61 nationalités présentes sur ce satané bateau ce soir là.

L'incompétence de COSTA est à l'image de celle de leur commandant. Les dirigeants sont aussi lâches et maltraitants que celui qu'ils ont osé nommer comme capitaine.

Je me tiens à votre disposition pour vous permettre, si vous le souhaitez, d'écrire un article sur cet aspect des choses dont la presse française n'a encore jamais parlé.

Très cordialement.

Anne Decré  
Présidente du Collectif des Naufragés Français du Concordia.  
Le Bouscat, le 23 août 2016.

